



AVEC LA CCI, CRÉEZ ET GÉREZ VOTRE SOCIÉTÉ 100% EN LIGNE



La CCI Nice Côte d'Azur est un partenaire essentiel majeur des créateurs-repreneurs d'entreprises azuréens. Son Pôle Démarches Entreprise et Relation Client réalise chaque année plus de 21 000 formalités de création/ modification/transfert d'entreprises. Pour simplifier toujours plus ces démarches, la CCI vient de lancer son nouveau service. Pour cela, elle a mis en place un partenariat avec Manewco, qui permet de créer et gérer son entreprise « clefs en main », 100% en ligne et avec un process rapide et sécurisé. L'entrepreneur peut également suivre la vie sociale de son entreprise et effectuer toutes ses modifications (statutaires, approbations des comptes, etc.). Un service complété par un autre partenariat noué avec l'hebdomadaire Les Petites affiches, pour permettre de publier une annonce légale en quelques clics.

LE PORT DE NICE LABELLISÉ « QUALITÉ TOURISME PORT DE PLAISANCE »

Plus sur www.cote-azur.cci.fr

Après le Vieux-Port de Cannes il y a deux ans (tout premier port en France à recevoir cette distinction) et celui de Golfe-Juan l'an dernier, la CCI Nice Côte d'Azur vient d'obtenir le label "Qualité Tourisme - Port de plaisance" pour le port de Nice, qu'elle gère depuis 1863. Preuve irréfutable de professionnalisme et de soin sur la satisfaction client, ce label est un puissant vecteur de valorisation. Il prend en compte des critères tels que le savoir-faire, le savoir-être, l'informatique et la communication, le respect de l'environnement et le développement durable, le confort, la propreté des installations et la qualité globale de la prestation.

PIERRE IPPOLITO: « STRUCTURER NOTRE GROUPE EN ETI »



■ RENCONTRE. À LA TÊTE DU GROUPE AZUR TRUCKS (VILLENEUVE-LOUBET)
DEPUIS 2014, PIERRE IPPOLITO POURSUIT SA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION
POUR TRANSFORMER LA PME FAMILIALE EN UNE SOLIDE ETI.

Né en mai 1968, le petit concessionnaire de véhicules Berliet a fait du chemin. Au fil des ans, il est devenu un groupe multimétiers de 200 M€ de chiffre d'affaires pour 900 salariés, leader azuréen du véhicule industriel. « Azur Trucks regroupe aujourd'hui quatre métiers », explique son directeur général, Pierre Ippolito, petit-fils du fondateur. « L'automobile, et plus précisément l'ensemble des métiers liés aux véhicules industriels, que nous avons développés et renforcés ces dix dernières années pour maîtriser la totalité de la chaîne de valeur. C'est notre cœur historique. Il représente 90% du chiffre d'affaires et 80% des effectifs. L'activité touristique, ensuite, que nous avons ouverte il y a trois ans avec l'acquisition de deux restaurants et d'un domaine viticole avec chambres d'hôtes. Il y a aussi le pôle immobilier, que nous développons à travers la marque Oréa avec un concept qui vise à maîtriser le parcours client. Initiée il y a deux ans, cette activité pèse déjà près de 3 M€ pour une petite centaine de collaborateurs. Enfin, depuis dix-huit mois et la reprise des Ateliers Mécaniques de Nice, nous investissons le domaine industriel avec une activité de mécanique de précision sous la marque Spirit, à laquelle nous avons ajouté une activité de peinture et para-peinture. Plus la distribution d'équipements d'ateliers. »

Ces diversifications suivent une logique de développement ancrée sur le territoire. « Si l'idée est de ne plus dépendre d'un seul secteur, il s'agit aussi de continuer à faire de la croissance dans une vision entrepreneuriale. Dans l'automobile, les croissances identifiées n'étaient pas assez significatives, à moins d'entamer un développement au national. Nous lui avons préféré notre région, en développant des activités non plus liées au camion mais au tissu économique local ». Un choix stratégique que la crise sanitaire n'a pas remis en cause. « Ce qui avait été initié porte ses fruits : le groupe a traversé 2020 de façon plutôt positive, avec une légère croissance du chiffre d'affaires. Nous avons même procédé à quatre nouvelles acquisitions dont la casse automobile Autochoc, à Cagnes-sur-Mer, que nous souhaitons industrialiser dans une approche d'économie circulaire ».

Un appétit qu'il convient toutefois de modérer afin de se concentrer sur la structuration du groupe en ETI. « En termes de chiffres, nous avons atteint la taille d'une ETI, mais il nous faut encore travailler pour en avoir le mode opératoire, avec des fonctions supports transverses et uniformisées. C'est l'objectif des vingt-quatre prochains mois : transformer l'essai d'un point de vue organisationnel et juridique. »